



PROCES-VERBAL DU DIRECTOIRE DU 09 octobre 2018 à 10h30

Le neuf octobre 2018, l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes a tenu son directoire sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Président de l'Agence.

Etaient présents :

Patrick RICOU – Le Département – Président de l'Agence ;
Marc VENTRE - Communauté de communes Buëch – Dévoluy ;
Chantal EYMEOUD – 2ème Vice Présidente Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
M. Roland ROUSSEL – Inter-consulaire des Hautes Alpes – Trésorier ;
Serge MORO – Chargé de Mission auprès de Chantal Eymeoud 2ème Vice-Présidente Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
Yvan CHAIX, directeur de l'Agence ;
Catherine MARCHAL, assistante de direction.

Etaient excusés :

M. Arnaud MURGIA – Conseiller Départemental ;
M. Stéphane SCARAFAGIO – Président Fédération BTP 05 ;

Documents remis :

- Projet du procès-verbal du Directoire du 28 mai 2018
- Note de synthèse - Tableau de bord au 30 septembre 2018
- Orientations budgétaires 2019
- Plan d'actions automne-hiver 2018/2019
- Proposition journée d'accompagnement du 04 décembre 2018
- Consultation pour l'observatoire dynamique : cahier des charges et règlement de la consultation - proposition G2A - bordereau de prix G2A – Rapport d'analyse



Le Président, Patrick RICOU, rappelle l'ordre du jour :

- Adoption du dernier procès-verbal du 28 mai 2018
- Planification des prochaines réunions du Directoire et du COSS
- Tableau de bord financier
- Budget prévisionnel 2019
- Actualité de l'Agence

1. Approbation par le Directoire du procès-verbal du 28/05/2018 :

Le Président soumet à l'approbation du Directoire le procès-verbal du 28/05/2018. Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Planification des prochaines réunions du Directoire et du COSS

Le Président souligne la difficulté à réunir régulièrement le Directoire en raison des agendas de chacun. Il insiste sur la nécessité de respecter les termes de la Convention Constitutive de l'Agence sur l'organisation des Directoires

Dates des prochains Directoires décidées à l'unanimité :

- Jeudi 08 novembre 2018 à 15h00, à l'Agence
- Mercredi 05 décembre 2018 à 10h00, à l'Agence
- Jeudi 10 janvier 2019 à 10h00, à l'Agence

Date du prochain Conseil d'Orientation Stratégique et de Surveillance décidée à l'unanimité :

- Mercredi 05 décembre 2018 à 14h00, lieu à confirmer

3. Tableau de bord financier

Subvention de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Le Président, Patrick RICOU, précise que la subvention régionale au titre de l'économie s'élève pour 2018 à 200 000 euros au lieu des 280 000 euros attendus, cela contraint le budget 2018, d'autant plus que la quasi-totalité des actions ont déjà été engagées. Le Président demande à la Région s'il est possible de connaître dans le courant du mois de novembre, le montant de la subvention au titre de l'économie afin d'avoir une visibilité pour le budget 2019.

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



Chantal EYMEOUD, Vice-Présidente de la Région, regrette la baisse de la subvention régionale au titre de l'économie. La Région mène une politique d'économie sur les frais de fonctionnement et tous les départements ont subi des baisses de subventions. Une réunion des vice-présidents de la Région est prévue mercredi, ce point sera évoqué. Pour le budget 2019 de l'Agence, l'objectif est une subvention égale à celle de 2018.

Chantal EYMEOUD indique qu'en 2019, la Région ne devrait plus financer les plateformes Initiative par l'intermédiaire de l'Agence.

Patrick RICOU, président, demande à ce que les salaires de Fabien HAREL et Marie-Line GIRARD soient intégrés dans le plan d'actions de la Région.

Chantal EYMEOUD se félicite du travail réalisé par l'Agence pour le développement économique, pour sa réactivité et son écoute.

Le Président présente au Directoire le tableau de bord financier au 30 septembre 2018 qui a été transmis par courriel et remis à chaque participant et le commente.

Consultation Observatoire dynamique des hébergements touristiques :

Yvan CHAIX rappelle que notre pacte d'achat prévoit un comité restreint pour les consultations de l'Agence.

Pour la consultation de l'observatoire dynamique des hébergements touristiques, l'Agence a reçu une seule offre : G2A Consulting Parc Activités Alpespace – 112 Voie Albert Einstein 73800 FRANCIN.

Le directeur rappelle que les territoires s'appuient sur cet outil pour les perspectives de fréquentation et les analyses comparatives.

Le montant de la prestation de l'ancien observatoire représentait un budget important de 125 K€, sachant que 45 K€ étaient cofinancés par nos partenaires.

Nos contraintes budgétaires nous obligent à revoir le niveau de la prestation.

L'offre de G2A CONSULTING s'élève à 35 K€ et prévoit un observatoire prospectif simplifié avec des passerelles avec les centrales de réservation, les campings, etc. (cet outil couvre 80 % de l'offre d'hébergement du département).

Le premier indicateur sera présenté pour le 15/11/2018.

Les membres du Directoire prennent connaissance de l'offre de G2A et du rapport d'analyse de l'offre (ces documents leur ont déjà été transmis par courriel).

Le Président soumet à l'approbation du Directoire le choix de la société pour la mise en place de l'observatoire dynamique des hébergements touristiques.

Les membres du Directoire présents et représentés votent à l'unanimité pour la société G2A CONSULTING.

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z

Ye



4. Budget prévisionnel 2019

Yvan CHAIX donne lecture du projet d'orientations budgétaires 2019. Il propose, par ailleurs, la mise en place de fonds mutualisés d'intervention pour financer des dispositifs avec les intercommunalités et pour conduire des opérations avec les fédérations et les syndicats.

Fonds collectivités :

Chaque EPCI soumet un projet à l'Agence (ex. un événement, une expertise, etc.), l'Agence l'accompagne, les deux acteurs cofinancent à part égale le projet à hauteur de 25 K€, le flux financier passe par l'Agence, les projets sont tous sélectionnés au 1er trimestre 2019 et leur réalisation étalée sur deux ans à raison d'un projet par EPCI.

Fonds fédérations :

L'Agence lance par l'intermédiaire des syndicats et des fédérations un appel à contribution des entreprises pour la promotion des Hautes-Alpes ; l'organisme collecte les fonds, les reverse à l'Agence et s'assure de leur bonne allocation, l'Agence déploie les opérations (ex : campagne de recrutement BTP).

Les recettes prévues générées par ces fonds mutualisés d'intervention et les opérations :

- 70 K€ pour les intercommunalités
- 30 K€ pour les entreprises

Chantal EYMEAUD indique que ces dispositifs doivent être bien communiqués auprès des intercommunalités et qu'il faut bien lister les opérations qui pourraient entrer dans ce dispositif d'accompagnement.

Marc VENTRE demande des précisions sur la mécanique financière de ces nouveaux dispositifs.

Le Président demande des compléments d'informations avant de soumettre à l'approbation du Directoire le dispositif de fonds mutualisés d'intervention avec les intercommunalités et les opérations avec les fédérations et les syndicats.

Les orientations budgétaires sont, quant à elles, approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.



5. Actualité de l'Agence

Tourisme :

Yvan CHAIX indique que l'Agence doit renouveler ses actions auprès de ses partenaires. Dans cette optique, il est prévu l'organisation le 04 décembre 2018 d'une journée de brainstorming renouveau et innovation qui réunira les offices de tourisme et les membres de la commission promotion de l'Agence.

Roland ROUSSEL, président de la commission promotion, se réjouit de cette initiative et de l'implication des membres dans les actions de l'Agence.

Agriculture :

Yvan CHAIX rappelle que l'Agence a pris toute sa place dans le domaine de l'agriculture avec les dossiers menés sur le renouvellement des vergers, la plateforme agroalimentaire.

Pour 2019, il est prévu de conduire un projet structurant. La Communauté d'Agglomération Gap-Tallard envisage la création du nouvel abattoir et l'Agence pourrait accompagner ce projet qui a une portée départementale.

Economie :

Marc VENTRE, président de la commission développement et réseaux, se réjouit de la signature de tous les acteurs économiques du département du courrier pour l'attractivité du département et de la réponse du Président d'Agglomération Gap-Tallard qui salue l'initiative.

Yvan CHAIX indique la poursuite du travail de la mission attractivité.

Il rappelle que l'Agence fait appel à la société Géolink pour la prospection orientée. Pour l'implantation de la société Knauf, le département des Alpes de Haute-Provence est également sur les rangs. La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch se mobilise et sollicite l'Agence pour le biais de Gérard TENOUX.

Yvan CHAIX indique que pour 2019, l'Agence doit renforcer son influence sur les thématiques fondamentales pour l'attractivité des Hautes-Alpes : accès, numérique et énergies (hydrauliques).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Fait à Gap, le 09 octobre 2018

Yvan CHAIX

Directeur de l'Agence de Développement

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z